

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2008

L'an deux mille huit et le vingt et un mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 17 mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre VILTART, Maire.

Présents : Mmes & Mrs Bernard DAIGNY, Jacques-Marie GORET, André LESCUREUX, Jean-Michel DAMAY, Françoise GAUTHIER, Bernadette PATTE, Benoit THIBAUT, Eric GALLY, Olivier CATEL-DOBEL, Sandrine DESSEAUX, Estelle CLEUET, Corinne BOUCHARD, Philippe BARBIER, Frédéric TOUTLEMONDE et Danielle LEMAY.

Madame Estelle CLEUET a été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR:

- Installation du Conseil Municipal : Monsieur Pierre VILTART, Maire, après avoir procédé à l'appel des conseillers élus lors des scrutins des 9 et 16 mars 2008, déclare les installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux et donne la présidence au plus âgé des conseillers, à savoir M. Bernard DAIGNY.
- Election du Maire : Monsieur Bernard DAIGNY est candidat : 15 votants – 13 voix pour + 2 votes nuls. Monsieur **Bernard DAIGNY est élu Maire** et immédiatement installé dans ses fonctions.
- Election des Adjoints : Considérant que la commune peut disposer de 4 adjoints, le Conseil Municipal décide à la majorité des présents (14 voix pour – 1 abstention) de fixer à « 4 » le nombre des adjoints au maire de la commune
 - **1^{er} Adjoint** : Monsieur Jacques-marie GORET est candidat : 15 votants – 13 voix pour + 2 votes nuls. Monsieur **Jacques-marie GORET** est élu 1^{er} Adjoint au Maire et immédiatement installé dans ses fonctions. Il sera en charge **des bâtiments, des travaux et du lotissement**.
 - **2^{ème} Adjoint** : Monsieur André LESCUREUX est candidat : 15 votants – 13 voix pour + 2 votes nuls. Monsieur **André LESCUREUX** est élu 2^{ème} Adjoint au Maire et immédiatement installé dans ses fonctions. Il sera en charge de la **voirie, des chemins, de l'environnement et du cimetière**.
 - **3^{ème} Adjoint** : Monsieur Jean-Michel DAMAY est candidat : 15 votants – 13 voix pour + 2 votes nuls. Monsieur **Jean-Michel DAMAY** est élu 3^{ème} Adjoint au Maire et immédiatement installé dans ses fonctions. Il sera en charge des **affaires scolaires et du social**.
 - **4^{ème} Adjoint** : Madame Françoise GAUTHIER est candidate : 15 votants – 13 voix pour + 2 votes nuls. Madame **Françoise GAUTHIER** est élue 4^{ème} Adjoint au Maire et immédiatement installée dans ses fonctions. Elle sera en charge de la **coordination, des associations et des commissions - consultatives** (bulletin municipal, sport, fêtes et cérémonies).
- Délégués communaux à la CCALM : Le premier Conseil Communautaire est fixé au 3 avril et il convient de désigner 4 délégués titulaires et 1 suppléant pour représenter la commune au sein de cet établissement.

M. Bernard DAIGNY, André LESCUREUX, Mmes Françoise GAUTHIER et Bernadette PATTE sont élus délégués **titulaires par 14 voix pour + 1 vote nul**.
M. Jean-Michel DAMAY est élu délégué **suppléant** par 14 voix pour + 1 vote nul.

Les Conseillers suivants participeront aux travaux des compétences de la CCALM :

- **Aménagement de l'espace** : Benoît THIBAUT, Eric GALLY, Estelle CLEUET et Frédéric TOUTLEMONDE.
- **Développement économique** : Jean-Michel DAMAY, Bernadette PATTE.
- **Environnement** : André LESCUREUX, Sandrine DESSEAUX, Estelle CLEUET, Corinne BOUCHARD.
- **Voirie** : Bernard DAIGNY, Jacques-Marie GORET, Benoît THIBAUT.
- **Aide-Sociale** : Françoise GAUTHIER, Danielle LEMAY.
- **Animations socioculturelles** : Jean-Michel DAMAY, Olivier CATEL-DOBEL.
- **Communication** : Françoise GAUTHIER, Estelle CLEUET.
- **Administration générale** : André LESCUREUX, Frédéric TOUTLEMONDE.

→ **Délégués communaux aux Syndicats / CCAS / AFR :**

- **Syndicat Scolaire du Collège de Moreuil (SISCO)** : sont désignés délégués communaux - Eric GALLY, titulaire et Olivier CATEL-DOBEL, suppléant.
- **Syndicat Intercommunal pour l'Energie dans la région du Santerre et vallée de la Luce (SIER)** : sont désignés délégués communaux – Benoît THIBAUT, Frédéric TOUTLEMONDE, titulaires, André LESCUREUX et Estelle CLEUET, suppléants.
- **Syndicat Intercommunal d'Eau Potable du Santerre (SIEP)**: sont désignés délégués communaux - Jean-Michel DAMAY, titulaire et Corinne BOUCHARD, suppléante.
- **Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)** : sont désignés déléguées communales – Bernadette PATTE, Sandrine DESSEAUX, Corinne BOUCHARD, Danielle LEMAY.
- **Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (CNAS)** : est désignée déléguée des élus - Françoise GAUTHIER
- **Association Foncière de Remembrement de Le Plessier (AFR)** : Le Maire est membre de droit mais peut déléguer cette fonction à un conseiller. Les autres délégués du conseil doivent être propriétaires fonciers et leur propriétés incluses dans le périmètre de remembrement ; considérant ces éléments, la désignation est reportée.

Le présent extrait a été affiché à la porte de la mairie, en exécution de l'article 56 de la Loi du 5 avril 1884.

En Mairie, le 28 mars 2008.

Le Maire,